Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le 26/12/2023





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Séance du Jeudi 14 Décembre 2023

Effectif du conseil communautaire : 111 membres

Membres en exercice: 111

Quorum: 56

Membres présents : 72

Pouvoirs: 15

Membres votants: 87

Date de la convocation : 08/12/2023

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi quatorze décembre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents : Jean-Michel ADELINE, Francis AGASSE, André ANTHIERENS, Bernard AUBRY, Marie-Line BACHELOT, Anne BARTHOW, Caroline BEAUMONT, Valéry BEURIOT, Laure BONMARTEL, Jean-Noël BONNEVILLE (Suppléant de Philippe BOULLIER), Roger BONNEVILLE, Guillaume BOULAYE, Jérôme BREEMEERSCH (Suppléant de Franck GIFFARD), Françoise CANU, Louis CHOAIN, Pascal COGNIN, Philippe COUTEL, Philippe DANNEELS, Jean-Luc DAVID, Charles-Edouard DE BROGLIE, Frédéric DELAMARE, Patrick DELANOUE, Jean-Pierre DELAPORTE, Edmond DESHAYES, Sylvie DESPRES, Dominique DESRATS (Suppléant de Jean-Baptiste VOISIN), Pascal DIDTSCH, François DIEULLE (Suppléant de André VAN DEN DRIESSCHE), Claudine DODELANDE, Myriam DUTEIL, Jean DUTHILLEUL, Sara FERAUD, Pascal FINET, Claude GEORGES, Martine GOETHEYN, Jean-Marie GOSSE, Nicolas GRAVELLE, Jean-Louis GROULT, Sonia GUEDON, Patrick HAUTECHAUD, Jocelyne HEURTAUX, Simon JARAIE, Eric JEHANNE, Marie-Christine JOIN-LAMBERT, Jean-Bernard JUIN, Pascal LAIGNEL, Jean-Pierre LE ROUX, Lucette LECLERCQ, Sébastien LERAT, Janine LEROUVILLOIS, Patrick LHOMME, Yannick LUCAS, Dominique MABIRE, Céline MACHADO, Jean-Louis MADELON, Georges MEZIERE, Christelle MONNIER, Josette MUSSET, Nadia NADAUD, Frédérique PARIS, Donatien PETIT, Olivier PIQUENOT, Jean PLENECASSAGNE, Françoise PREYRE, Sébastien ROEHM, Jean-Claude ROUSSELIN, Yves RUEL, Frédéric SCRIBOT, Pascal SEJOURNE, Claude SPOHR, Michel THOUIN, Marie-Lyne VAGNER.

Etaient absents/excusés: Michel AUGER, Christian BAISSE, Sandrine BOZEC, Sébastien CAVELIER, Dominique CIVEL, Guillaume CROMBEZ, Jean-Claude DANIEL, Joël DESCAMPS, Christian DESLANDE, Michèle DRAPPIER, Gérard FAUCHE, Marie-Françoise LECLERC, Gérard LELOUP, Didier MALCAVA, Camille Brigitte PANNIER, Mickaël PEREIRA, Françoise ROCFORT, Colette RODRIGUE, Ulrich SCHLUMBERGER, Nicolas SEYS, Denis SZALKOWSKI, Jacques VIEREN, Jean-Louis VILA, Philippe WATEAU.

Pouvoirs: Sabrina BECHET (Donne procuration à Frédérique PARIS), Danielle CAMUS (Donne procuration à Sylvie DESPRES), Manuel CHOLEZ (Donne procuration à Janine LEROUVILLOIS), Camille DAEL (Donne procuration à Patrick HAUTECHAUD), Bernard FORCHER (Donne procuration à Frédéric SCRIBOT), Rémy LECAVELIER DESETANGS (Donne procuration à Lucette LECLERCQ), Didier LECOQ (Donne procuration à Philippe COUTEL), Françoise LEDUC (Donne procuration à André ANTHIERENS), Philippe MATHIERE (Donne procuration à Jean-Pierre LE ROUX), Marion POULAIN (Donne procuration à Yannick LUCAS), Bruno PRIVE (Donne procuration à Georges MEZIERE), Jean-Jacques PREVOST (Donne procuration à Jean-Michel ADELINE), Josiane VARAISE, (Donne procuration à Frédéric DELAMARE), Jérôme VARANGLE (Donne procuration à Laure BONMARTEL), Guillaume WIENER (Donne procuration à Louis CHOAIN).

Délibération n° 209/2023 : Création d'un poste de chargé (e) de projet pour Territoires d'Industrie

entre les intercommunalités de Bernay Terres de Normandie, du Pays du Conches, du Pays du

Neubourg et de Normandie Sud Eure

Au cœur de l'Eure et de la Normandie, les communautés de communes du Pays du Neubourg, du Pays de Conches, l'Intercom Bernay Terres de Normandie et l'Interco Normandie Sud Eure ont décidé de s'associer pour conforter l'industrie et valoriser la filière lin à travers une candidature TERRITOIRES D'INDUSTRIE.

Les secteurs d'activité des industries présentes sur notre périmètre sont divers : cosmétique, chimie et BTP, composants électriques, papeterie, métallurgie, transport et logistique, etc. Cette diversité limite la dépendance et la fragilité économique du territoire. Cela étant, le territoire est également fortement marqué par l'agriculture et l'agro-industrie, au premier rang desquelles la filière emblématique du lin.

C'est la raison pour laquelle les 4 interco ont décidé de candidater au programme TERRITOIRES D'INDUSTRIE.

L'ambition première de cette candidature est de conforter les entreprises industrielles présentes sur le territoire, de les soutenir dans leur développement, leur modernisation et leurs innovations ; en résumé : dans leur adaptation aux défis d'aujourd'hui. Des échanges avec les industriels du territoire ont permis de décliner cette ambition, avec eux et de manière très concrète et opérationnelle.

Pour animer, coordonner et gérer le programme pendant la période d'exécution 2023 – 2027, il est nécessaire de recruter un/une chargé(e) de projet dédié (e).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu les articles L.5221-1 et L.5221-2 du CGCT disposant que deux ou plusieurs communes, syndicats intercommunaux, EPCI à fiscalité propre ou syndicats mixtes peuvent passer des conventions ayant pour objet la création d'ententes, dans le cadre de leurs attributions respectives ;

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 17 mars 2021 portant sur les dispositions statutaires de l'Interco Normandie Sud Eure ;

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 28 juin 2021 portant sur les dispositions statutaires de la Communauté de communes du Pays du Neubourg ;

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 20 janvier 2023 portant sur les dispositions statutaires de la Communauté de communes du Pays de Conches ;

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 10 octobre 2023 portant sur les dispositions statutaires de la Communauté de communes Bernay Terres de Normandie ;

Vu la décision gouvernementale en date du 9 novembre 2023 identifiant le groupement des communautés de communes Bernay Terres de Normandie, du Pays de Conches, du Pays du Neubourg et Normandie Sud Eure, comme Territoire d'Industrie;

Vu la décision en date du 14 novembre 2023 de Nathalie Noël, Présidente de l'Interco Normandie Sud Eure, de porter le poste de chargé(e) de projet Territoire d'Industrie pour le compte des 4 communautés de communes,

Considérant que le groupement des communautés de communes Bernay Terres de Normandie, du Pays de Conches, du Pays du Neubourg et Normandie Sud Eure a été retenu comme Territoire d'Industrie le 9 novembre par l'ANCT;

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le 26/12/2023

ID: 027-200066413-20231214-209_2023-DE

Considérant que l'Interco Normandie Sud Eure portera administrativement et financièrement le poste de chargé(e) de projet Territoire d'Industrie ;

Considérant que le budget prévisionnel dudit poste est validé par le groupement de communautés de communes ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ VALIDE les modalités de création du poste de chargé(e) de projet Territoire d'Industrie et le portage administratif et financier par l'Interco Normandie Sud Eure
- ✓ **AUTORISE** le Président à engager les dépenses relatives à la rémunération d'un/d'une chargé(e) de projet dédié ainsi que les frais liés au poste à hauteur de 40.9% du reste à charge soit 6 135 € en 2024 et en 2025.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
72	15	87	0	87	0	87

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.